Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260612-DEL_2026_163-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 juin 2026

Date de convocation : 03/06/2026 **Date d'affichage :** 03/06/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 41 46

L'an deux mille vingt six, le neuf juin, à 19 Heures 00, à la Sens de Bretagne - salle des loisirs, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, VASNIER Pascal, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, MONLIBERT Morgane, BERNABE Valérie, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, RENAUD Christelle, LAGADEUC Yvan, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, RUBAT Jean-François, LUNEL Roger, GUILBERT Maria, MORINIERE Clémence, RENOUARD Isabelle, DESMIDT Yves, DEBORD Valérie, BLAISE Laurence, BRUNET Thierry

Absents ayant donné pouvoir :
GUERIN Patrice donne procuration à LEBRETON Bruno
GAPIHAN-LORET Guylène donne procuration à FEREY Yves
NGUIE Morgane donne procuration à BOUGEOT Frédéric
COUMAILLEAU Pascal donne procuration à GUILBERT Maria
JOUAULT Claire donne procuration à DUVAL Anne-Laure

Secrétaire de séance : Madame SENTUC Véronique

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260612-DEL_2026_163-DE

N° DEL_2026_163

Objet **Finances**

Domaine de Boulet - cession des équipements et mobilier du camping

Projet de territoire : AXE 4 La promotion et le rayonnement du territoire - Développer une identité culturelle et touristique

Monsieur et Madame Fauvet sont occupants et futurs exploitants des camping et Camp Marabout du Domaine de Boulet suite à la délibération du conseil communautaire en date du 10 décembre 2025 (DEL 2025_295).

Ils ont exprimé le souhait d'acheter une partie des équipements et matériels utilisés sur le site et nécessaires à l'exploitation de ce dernier.
La Communauté de communes n'ayant plus l'usage de ces équipements et matériels, il est proposé de procéder à leur cession.
Un inventaire a été dressé.
La liste complète figure en annexe.
Il est proposé une estimation par lot :

LOT	NOM DU LOT	N° INVENTAIRE	CONTENU DU LOT	ESTIMATION € TTC
1	LITERIE		Couettes, oreillers, draps, parures, matelas..	1 038 €
2	PETIT MATERIEL		Ustensiles de cuisine, vaisselle, suppléments camping, équipement salles de bain, nettoyeur vapeur, matériel entretien, vaisselles des locatifs..	1 245 €
3	MOBILIER + ELECTROMENAGER DES LOCATIFS	HTB-2023-000015 HTB-2022-000011	Tables, chaises, lits, canapés, tv, réfrigérateurs, micro-ondes, cafetières, bouilloires, plaques électriques,..	1 575 €
4	ELECTROMENAGER	HTB-2023-000016	Machine à laver et sèche linge : 6000€ Armoire cases réfrigérées : 200€	6 200 €
5	MOBILIER ACCUEIL	2015-HTB-2188-000001	TV, étagères réserve, meuble à cases, table, fauteuil bureau,..	330 €
6	CAMP MARABOUT	HTB-2023-000018 HTB-2023-000017 HTB-2021-000015	Réfrigérateurs, tables, bancs, enrouleur lavage, chariot bagages,..	780 €
7	CAFETERIA		Reprise des glaces & Muffins	707 €
			SOMME	**11 875 €**

Le prix de cession proposé s'élève à 11 875€ net

Monsieur le Président propose
- de l'autoriser à procéder à la cession des équipements et matériels listés ci-dessus et dont le détail figure en annexe.
- de fixer le prix de cession du matériel et équipements à 11 875€ net
- de préciser que les biens enregistrés sous les n° d'inventaires comptables HTB-2023-000011, HTB-2023-000015, HTB-2023-000016, HTB-2023-000017, HTB-2023-000018, et 2015-HTB-2188-000001, seront sortis de l'actif de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260612-DEL_2026_163-DE

- de l'autoriser à signer tout document relatif à l'exécution de la présente décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

AUTORISE la cession du matériel et équipement à Monsieur et Madame Fauvet, futurs exploitants des camping et camp Marabout du Domaine de Boulet ou toute personne morale pouvant s'y substituer, pour un montant de 11 875 € TTC :

LOT	NOM DU LOT	N° INVENTAIRE	CONTENU DU LOT	ESTIMATION € TTC
1	LITERIE		Couettes, oreillers, draps, parures, matelas..	1 038 €
2	PETIT MATERIEL		Ustensiles de cuisine, vaisselle, suppléments camping, équipement salles de bain, nettoyeur vapeur, matériel entretien, vaisselles des locatifs..	1 245 €
3	MOBILIER + ELECTROMENAGER DES LOCATIFS	HTB-2023-000015 HTB-2022-000011	Tables, chaises, lits, canapés, tv, réfrigérateurs, micro-ondes, cafetières, bouilloires, plaques électriques,..	1 575 €
4	ELECTROMENAGER	HTB-2023-000016	Machine à laver et sèche linge : 6000€ Armoire cases réfrigérées : 200€	6 200 €
5	MOBILIER ACCUEIL	2015-HTB-2188-000001	TV, étagères réserve, meuble à cases, table, fauteuil bureau,..	330 €
6	CAMP MARABOUT	HTB-2023-000018 HTB-2023-000017 HTB-2021-000015	Réfrigérateurs, tables, bancs, enrouleur lavage, chariot bagages,..	780 €
7	CAFETERIA		Reprise des glaces & Muffins	707 €
			SOMME	**11 875 €**

PRÉCISE que les biens enregistrés sous les numéros d'inventaires HTB-2023-000011, HTB-2023-000015, HTB-2023-000016, HTB-2023-000017, HTB-2023-000018, et 2015-HTB-2188-000001 seront sortis de l'actif de la Communauté de communes

AUTORISE Monsieur le Président à procéder à la cession du matériel et équipements

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente décision.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260612-DEL_2026_163-DE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 12/06/2026
Le/la secrétaire de séance,
Madame SENTUC Véronique

Le 12/06/2026,
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

